|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

Genève, le 9 janvier 2017

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire TSB 004**  COM 3/LS  +41 22 730 5884 +41 22 730 5853 [tsbsg3@itu.int](mailto:tsbsg3@itu.int) | * Aux administrations des Etats Membres  de l'Union |
|  |  | **Copie**:   * Aux Membres du Secteur UIT-T; * Aux Associés de l'UIT-T; * Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT; * Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 3 de l'UIT-T; * Au Directeur du Bureau de développement  des télécommunications; * Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Approbation des projets de nouvelle Recommandation UIT-T D.52, D.53, D.97 et D.261  et du projet de Recommandation UIT-T D.271 révisée** | |

Madame, Monsieur,

1 Suite aux débats de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16), qui s'est tenue à Hammamet du 25 octobre au 3 novembre 2016, j'ai l'honneur de vous informer que ladite Assemblée a **approuvé**, durant sa séance plénière du 25 octobre 2016, un projet de Recommandation UIT-T révisée et quatre projets de nouvelle Recommandation UIT‑T.

2 Les titres de la Recommandation UIT-T révisée et des nouvelles Recommandations UIT-T qui ont été approuvées sont les suivants:

– **Recommandation UIT-T D.52 (nouvelle)**, *Création et raccordement de points d'échange Internet (IXP) régionaux pour réduire les coûts de la connectivité Internet internationale*.

– **Recommandation UIT-T D.53 (nouvelle)**, *Aspects internationaux du service universel*.

– **Recommandation UIT-T D.97 (nouvelle)**, *Principes méthodologiques de détermination des tarifs de l'itinérance mobile internationale*.

– **Recommandation UIT-T D.261 (nouvelle)**, *Principes réglementaires à appliquer dans la définition des marchés et l'identification des opérateurs en position de force sur un marché*.

– **Recommandation UIT-T D.271 (révisée)**, *Principes de taxation et de comptabilité applicables aux réseaux de prochaine génération (NGN)*.

3 Les renseignements existants sur les brevets sont accessibles en ligne sur le site web de l'UIT-T.

4 Les versions prépubliées des Recommandations sont disponibles sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/rec/T-REC-D/fr>).

5 L'UIT publiera ces Recommandations dès que possible.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Chaesub Lee  
Directeur du Bureau de la normalisation   
des télécommunications